



LE COMITÉ SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

10 DÉCEMBRE 2024
A 18 HEURES 30

en Mairie de LOURDES
2 rue de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

1 - Décisions du Président et du Bureau

II - PETITE ENFANCE

- 2 - Convention d'objectifs et de financement 2024/2027 CAF/SIMAJE pour le versement de la Prestation de service "Relais Petite Enfance"
- 3 - Crèche associative La Souris Verte : convention de fonctionnement année 2025
- 4 - Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un terrain à titre gracieux entre la Ville de Lourdes et le SIMAJE pour la construction d'un multi-accueil 59 places : modalités de gestion des eaux pluviales

III - FINANCES

5 - Subventions 2025 - Avances sur subventions

IV - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

- 6 - Projet éducatif de territoire (PEdT) institutionnel du SIMAJE 2024-2027
- 7 - Fonctionnement de l'accueil de loisirs des mercredis durant l'année civile 2025
- 8 - Accueil de loisirs vacances scolaires d'hiver et de printemps 2025
- 9 - Opération "Découverte Sports Vacances" Hiver et Printemps 2025
- 10 - Dispositif "Petits déjeuners" année scolaire 2024/2025
- 11 - Convention relative à l'intervention d'Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur la pause méridienne dans les écoles publiques du premier degré

12 - Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet - année 2025

13 - Mise en place d'une charte des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

V - RH

14 - Autorisations spéciales d'absence

15 - Adhésion à la convention de participation "Prévoyance" proposée par le Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées et détermination du montant de la participation employeur



Le Président,

Thierry LAYIT